

Le 13 août 2020

Syndicats de l'enseignement : le plan de retour à l'école de l'Ontario ne répond pas aux exigences juridiques de la province en matière de santé et de sécurité

TORONTO – Les quatre principaux syndicats de l'enseignement de l'Ontario ont demandé à rencontrer immédiatement le ministre du Travail et des représentants du ministère de l'Éducation, soutenant que le « Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario » du gouvernement ne répond pas aux exigences de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Ontario.

Le guide « ne prend pas toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour assurer la protection des enseignantes et enseignants et des travailleuses et travailleurs de l'éducation comme l'exige l'alinéa 25(2)h de la *Loi* », selon la lettre envoyée aux ministères aujourd'hui par l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO), la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEEO) et l'Ontario English Catholic Teachers Association (OECTA). Ces 4 syndicats représentent plus de 190 000 enseignantes et enseignants et travailleuses et travailleurs de l'éducation qui doivent retourner à l'école en septembre, selon le plan du gouvernement.

Les syndicats font valoir qu'il y a une absence de certitude ou de consensus scientifique sur des aspects significatifs de la COVID-19. Étant donné cela, l'Ontario est obligé, selon la *Loi*, de se conformer au principe de précaution et de mettre en œuvre toutes les mesures raisonnables nécessaires pour réduire les risques posés par la COVID-19 à la santé et à la sécurité.

« En rouvrant les écoles sans la mise en place de mesures qui répondent adéquatement à ces questions critiques, le ministère de l'Éducation met en danger, de façon significative et imminente, la santé et la sécurité de nos membres, de leurs élèves et de la communauté scolaire au complet », indique la lettre qui peut être visionnée à <https://bit.ly/3gWildw>

Le « Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario » omet de fournir des protections adéquates en matière de santé et sécurité, y compris : limiter la taille des classes pour permettre l'éloignement physique requis; établir des normes mesurables minimum pour la ventilation dans les écoles; créer une exigence de port du masque pour les enfants de moins de 10 ans; effectuer un dépistage adéquat des élèves; et assurer la sécurité des élèves dans les autobus. Le plan omet aussi d'adopter le concept de cohortes d'une façon conforme aux recherches effectuées actuellement, particulièrement en permettant des cohortes pouvant atteindre 100 élèves au niveau secondaire.

La lettre demande qu'une rencontre ait lieu au plus tard le vendredi 21 août avec des représentantes et représentants du gouvernement, des représentantes et représentants des associations des conseils scolaires catholiques, publics et francophones et des inspecteurs/inspectrices en santé et sécurité du ministère du Travail.

-30-

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre de ces personnes :

AEFO – Marilyne Guèvremont au 613-850-6410 ou par courriel à mguévremont@aefo.on.ca

FEEEO – Valerie Dugale au 416-948-0195 ou par courriel à vdugale@efo.org

OECTA – Adam Lemieux au 416-925-2493, poste 507 ou par courriel à a.lemieux@catholicteachers.ca

OSSTF/FEESO – Paul Kossta au 416-751-8300, poste 225 ou par courriel Paul.Kossta@osstf.ca